

Etat et homosexualités au XX^e siècle

Ruptures et continuités dans les pays francophones et germanophones

26-28 Mai 2016 • Centre Marc Bloch, Friedrichstraße 191, D-10117 Berlin
Journée d'études internationale

Alors que le législateur français se distingue en 1791 du législateur allemand en dépénalisant les rapports homosexuels, il faut attendre la deuxième moitié du XX^e siècle pour voir l'Allemagne abolir le § 175 StGB sanctionnant les relations sexuelles entre hommes majeurs. Cette différence durable de contexte législatif, qui peut s'expliquer par une différence culturelle divisant plus largement les États francophones et germanophones dans leur appréhension des homosexualités, a entraîné une divergence de configuration des « milieux homosexuels » durant la première moitié du XX^e siècle, le militantisme organisé des « homosexuel(le)s » germanophones contrastant longtemps avec l'individualisme des « homosexuel(le)s » français. Bien qu'opérante, cette ligne de fracture ne rend cependant pas compte de certaines continuités entre le monde germanique et le monde francophone, ni de certaines ruptures territoriales ou temporelles internes à chacune des deux sphères. Est-il dès lors encore possible d'identifier pour l'ensemble du XX^e siècle un modèle germanique de régulation étatique des homosexualités qui s'opposerait à un modèle français ?

Cette journée d'étude, organisée en partenariat entre le *Centre Marc Bloch*, l'*Archiv für Sexualwissenschaften* de l'Université Humboldt de Berlin et la *Bundesstiftung Magnus Hirschfeld*, vise à rassembler des chercheuses et chercheurs s'intéressant à la question des interactions entre États et homosexualités au XX^e siècle dans les pays francophones ou germanophones. D'une part, seront questionnés les points de rupture et les dynamiques de circulation et de transfert entre États, les temporalités et logiques de contrôle de la sexualité entre personnes de même sexe. Les interventions viseront également à mettre en lumière la construction d'un discours étatique sur les homosexualités. D'autre part, nous interrogerons l'impact des politiques étatiques sur les individus comme sur les organisations sociales ainsi que la constitution de mouvements sociaux homosexuels et leurs influences sur les discours et pratiques étatiques. Nous nous intéresserons notamment à la dimension transnationale de ces mouvements sociaux. Les propositions devront portées sur des territoires germanophones et/ou francophones. Seront valorisés les analyses comparatives et les études de cas portant sur des espaces intermédiaires (Suisse, Luxembourg, Belgique, Alsace, Moselle, Sarre, etc.) ou sur des processus transfrontaliers. Les contributions pourront provenir de l'ensemble des sciences humaines et sociales.

Exemples de thèmes :

- Les acteurs et instances étatiques et leurs représentations des homosexualités
- Les législations, les pratiques judiciaires, pénitentiaires et policières liées aux homosexualités
- L'influence du contexte étatique sur les représentations de soi des « homosexuel(le)s », les pratiques et cultures homosexuelles
- Le lobbysme des mouvements sociaux (acteurs, stratégies, résultats) : (dé)pénalisation des pratiques homosexuelles, mémoire de la répression homosexuelle, union civile, mariage et adoption
- L'influence du discours médical sur les pratiques étatiques liées aux homosexualités

Merci de faire parvenir votre proposition en français ou en allemand (résumé de la contribution d'environ 200 mots et courte biographie scientifique) avant le **20 mars 2016** aux organisateurs Sarah Kiani (kiani@cmb.hu-berlin.de) et Frédéric Stroh (frederic.stroh@wanadoo.fr). Les candidat(e)s seront informé(e)s de la sélection au début du mois d'avril. En cas d'absence de financement propre, les frais de transport et d'hébergement pourront être pris en charge.